



GROUPE INTERSUD

FACILITATEUR DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Lettre d'information n°102-Novembre 2024

Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO, G2C et GCI et sera diffusée à leurs fidèles clients.

Conjoncture – Les grandes incertitudes

Entre les différents conflits que rien ne semble pouvoir apaiser, l'élection d'un nouveau président américain, le décrochage de l'économie européenne, les plans sociaux qui s'accumulent et la cure d'austérité que promet la prochaine loi de finances, l'année 2025 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Pour autant, certains signaux positifs existent. La lettre d'Intersud tente de faire le point.

Inflation : la baisse se confirme

Bonne nouvelle : la baisse de l'inflation devrait se confirmer en 2025. Selon les prévisions de la Banque de France réalisée mi-septembre, l'indice des prix à la consommation devrait nettement reculer : après + 5,7 % en 2023, la hausse des prix devrait atteindre 2,5% en 2024 puis 1,5 % en 2025.

Collectivités locales : une austérité contagieuse

Le projet de loi de finances pour 2025, qui n'est, à l'heure où sont écrites ces lignes, pas encore voté, prévoyait dans sa version initiale d'importantes économies dans différents secteurs. Il mettait, notamment, à contribution les collectivités locales pour un montant total de 5 milliards d'euros. Quel que soit le chiffre finalement retenu, il semble désormais admis que les villes, départements, régions et intercommunalités seront mis à contribution. La Région Ile-de-France l'a chiffré, par exemple, à 221 millions d'euros pour 2025. A un an des élections municipales, c'est un mauvais signe pour tous les secteurs dépendant de l'investissement consenti par ces acteurs : rénovation énergétique des bâtiments, travaux d'accessibilité, nouvelles constructions, travaux de voirie, mais aussi informatique, assainissement, aménagements paysagers ou sportifs, projets d'énergies renouvelables, etc. : nombreux sont les secteurs concernés.

Immobilier : malgré la crise, certains secteurs dans les starting blocks

La crise de l'immobilier qui perdure depuis désormais plus de deux ans touche une grande partie des actifs : logement et locaux tertiaires. Toutefois, tous les segments ne sont pas logés à la même enseigne. En matière de logement par exemple, la demande n'a pas disparu, loin s'en faut. Elle est « seulement » retenue par l'augmentation des taux d'intérêt qui n'est pas compensée par une diminution correspondante des prix. Que l'un ou l'autre évolue dans le bon sens « et le marché repartira très rapidement », prévoit un expert. Car il n'y a, dans ce domaine, guère de stocks ! Dans ses prévisions publiées début septembre, l'Insee prévoit du reste une certaine reprise de la demande des ménages tant dans le neuf que dans l'ancien.

Pour le tertiaire, la donne est totalement différente : le marché a largement disparu, du moins pour les bureaux traditionnels. Le développement du télétravail a réduit les besoins en m², et conduit certains acteurs à relocaliser leurs bureaux dans des centres (encore plus) facilement accessibles. En outre, de très nombreux immeubles de bureaux sont désormais obsolètes, tant en termes de consommations énergétiques que d'agencement des espaces, décalés par rapport aux besoins actuels. A ce petit jeu, les grands perdants sont souvent les nouveaux venus, autrement dit ceux qui espéraient gagner leur place sur la carte de France du tertiaire. En région parisienne, l'est francilien qui espérait profiter du nouveau métro pour se créer une légitimité accumule les désillusions. Mais même les pôles établis se préparent à une reconversion à marche forcée : ainsi à La Défense, le taux de vacance est passé de 5 % avant le Covid à 14,5 % fin 2023 et pourrait atteindre 40% dans dix ans si rien n'est entrepris, estime l'Association des utilisateurs de la Défense.

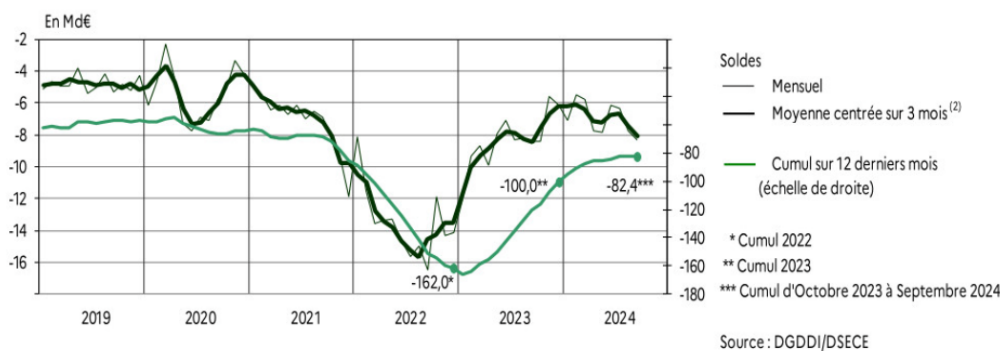
Toutefois, des exceptions existent, car le marché de l'immobilier n'est que l'addition de multiples niches : ainsi, les projets liés à la santé se portent très bien, tout comme, plus généralement, l'immobilier « techtariaire » combinant bureaux et laboratoires. Certains segments de l'immobilier logistique semblent également bien résister.

Plus que jamais, donc, il est nécessaire de procéder à des analyses fines avant de porter un jugement sur la santé de tel ou tel segment.

Exportations : la dynamique en panne

Depuis l'automne 2023, le solde commercial avait tendance à s'améliorer. Partant, il est vrai, d'un niveau extrêmement bas : -162,5 milliards d'euros en 2022, un record ! Les derniers chiffres publiés par l'administration des Douanes – ceux de septembre – montrent une interruption de la tendance : certes, les importations diminuent de 2,3% par rapport au précédent trimestre. Mais les exportations diminuent encore plus (-3%) ! « Cette baisse, explique l'administration, est principalement due à la diminution des exportations de produits manufacturés : produits métallurgiques, pharmaceutiques, chimiques, parfums et cosmétiques, et matériels de transport. Si la consommation

intérieure des ménages repart donc légèrement, l'espoir est mince que les exportations soutiennent la croissance...



Une croissance atone, mais -normalement- pas de récession.

Certes, les prévisionnistes ont fait tourner leurs modèles avant la présentation de la loi de finances 2025 et la cure d'austérité qu'elle promet. Avant, aussi, les plans sociaux annoncés en milieu d'automne et avant d'avoir pu chiffrer les effets de « l'attentisme » qui a entouré la nomination tardive d'un nouveau gouvernement.

Toutefois, s'ils ne prévoient aucune envolée de l'activité, aucune récession -autrement dit une diminution du produit intérieur brut- ne semble pour l'instant en vue. Ainsi, la Banque de France table pour 2024 sur une croissance de 1,1%, très légèrement supérieure à ses prévisions antérieures (+ 0,8%). « Au second semestre, explique-t-elle, l'effet défavorable de l'incertitude accrue serait transitoirement compensé par l'effet favorable des Jeux olympiques », assure-t-elle. Pour 2025, le grand argentier s'attend à +1,2% puis +1,5% en 2026. Mais, précise-t-il, « cette projection est entourée d'aléas importants ».

Pour rappel, le PIB a progressé de 2,6% en 2022 et 0,9% en 2023.

Même son de cloche du côté de l'Insee, l'institut national de la statistique et des études économiques : il mise également sur + 1,1% pour 2024 et note une petite reprise de la consommation ménages, l'investissement des entreprises restant, en revanche, atone.

Défaillances : le plus haut niveau depuis une décennie

Selon les derniers chiffres publiés par Altarès, 13 400 défaillances ont été enregistrées au troisième trimestre 2024, soit + 20 % sur un an. Autrement dit, un niveau identique à celui des étés 2013 à 2015. L'hexagone se situe donc sur un rythme d'environ 66 000 défaillances sur douze mois : un record jamais atteint.

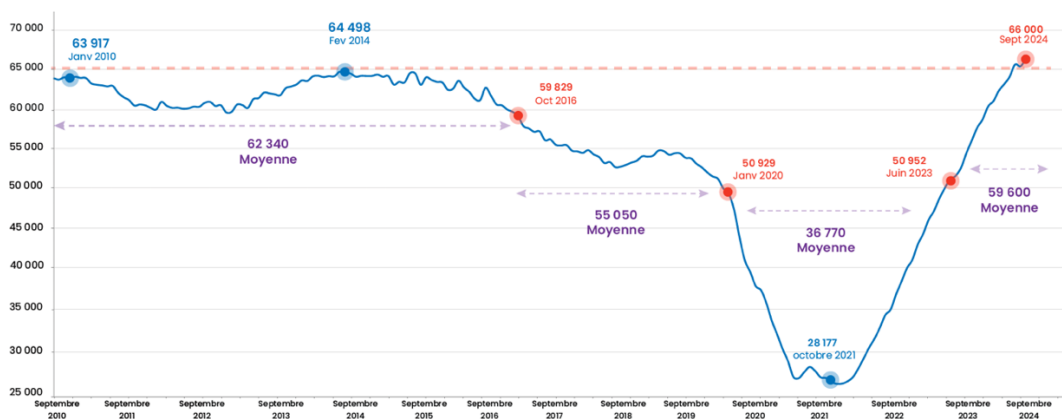
Les PME de plus de 50 salariés se sont montrées particulièrement vulnérables avec + 47 % d'ouvertures de procédure au troisième trimestre. Toutefois, si ces chiffres sont impressionnants, Altarès note une décélération de la croissance des défauts. Ainsi, note-t-il, les activités à destination du consommateur, notamment le commerce de détail et les services à la personne retrouvent des clients. En revanche, le B2B est encore à la peine notamment dans les transports et le commerce de gros. La construction est en difficulté, avec une sinistralité en progression de 26% mais « ne s'effondre pas ». De la même façon,

le bâtiment descend sous la moyenne, avec une augmentation des défauts de paiement de 16%. Les disparités sont néanmoins importantes avec +33% dans le gros œuvre. La morosité du secteur est évidemment à mettre en lien avec le blocage du marché immobilier qui entraîne dans son sillage les agences immobilières (+30% de défauts) et la promotion (+ 85%).

Devant de telles incertitudes, les précautions s'imposent ! Les analystes du groupe Intersud sauront vous aider à les lever !

Évolution du nombre de défaillances d'entreprises en France sur 15 ans

(Données sur 12 mois - septembre 2009 à septembre 2024)



Source : Altarès

Intersud

☎ 04 91 19 02 00

Afreco-G2C

☎ 04 72 88 69 00

GCI

☎ 04 37 69 71 50